

Pessac, le 30 mai 2013



Déclaration préalable de la CFE CGC UNSA au Comité d'
Etablissement DOSO du 30 mai 2013

Madame la Présidente,

La période de crise que vient de traverser l'Agence Entreprise Sud-Ouest semble se refermer. La CFE-CGC-UNSA prend acte que la Direction a pris la seule mesure immédiate de prévention qui s'imposait puisque le Directeur de l'AESO vient d'être muté.

Ce faisant, cela traduit le fait que la Direction a partagé notre analyse de la situation.

Pour autant, les personnels ne comprennent pas la clémence dont il bénéficie puisqu'aucune sanction n'a été prise contre lui.

Nous avons vu des dossiers de licenciement qui reposaient sur des fautes bien moins graves et qui ne portaient pas atteinte à la dignité humaine.

Nous savons que l'entreprise protège ses « élites » mais cette impunité est dérangeante à bien des égards car elle contredit les valeurs qu'elle affiche à travers son intranet, son site web officiel ainsi que sa charte de déontologie.

Nous souhaitons vous l'exprimer clairement et vous remercions pour votre écoute.